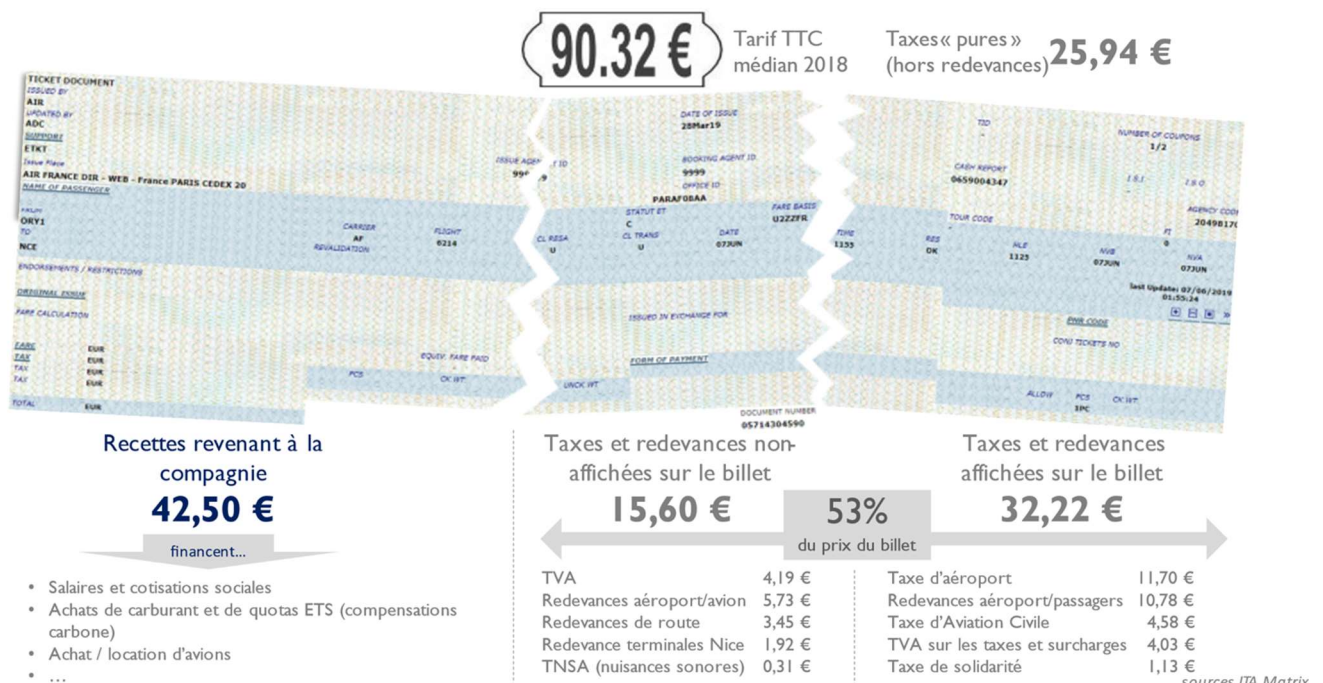


RÉACTION DE LA FNAM à la suite des propos du Président de la SNCF lors de son audition à l'Assemblée Nationale hier

La FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation et de ses Métiers) souhaite réagir aux propos tenus hier, mercredi 1^{er} décembre, par Jean-Pierre Farandou, PDG de la SNCF, lors d'une audition à l'Assemblée Nationale au sujet des coûts comparés des différents modes de transport. M. Farandou a notamment appelé à une taxation supplémentaire du transport aérien ce que déplore la FNAM.

La FNAM reste attachée à une approche complémentaire des modes de transport qui doivent répondre au mieux aux attentes des passagers tant en termes de service que de politique tarifaire. La concurrence constitue par ailleurs un puissant vecteur de qualité de service et permet aujourd'hui au plus grand nombre l'accès au voyage.

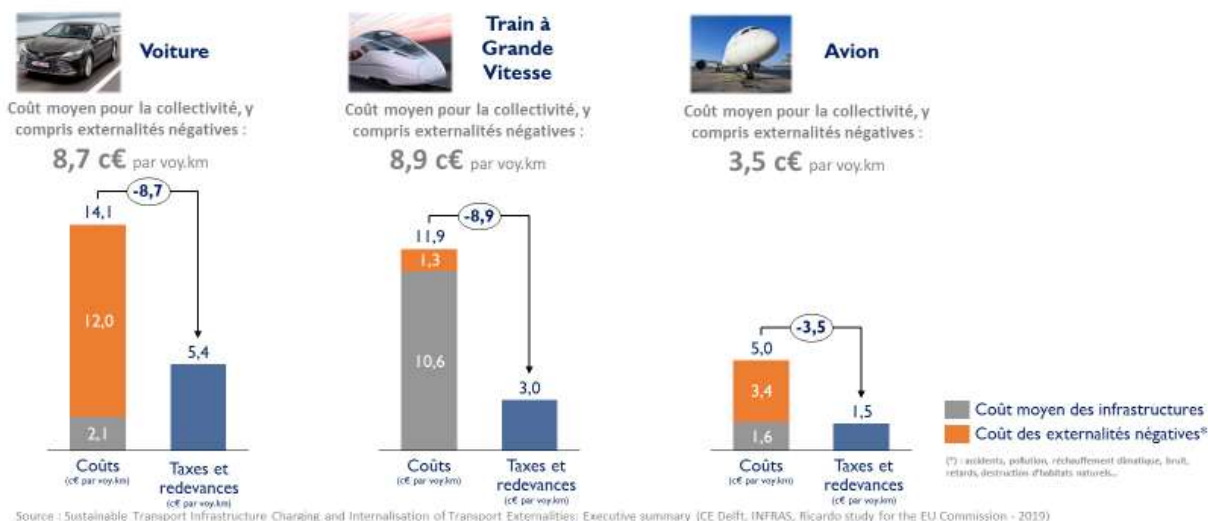
Elle précise que les tarifs compétitifs du transport aérien ne proviennent pas d'une absence de taxation du secteur. Voici par exemple la composition du tarif d'un billet d'avion entre Paris et Nice (année 2019 pré-COVID – compagnie française) :



Ce cas concret illustre **le poids très important que représentent déjà les taxes et redevances en France** puisque, dans cet exemple, celles-ci représentent plus de la moitié du prix total payé par le passager (53%).



Le transport aérien est en réalité – comme l’a montrée une étude détaillée réalisée pour le compte de la Commission Européenne en 2019 – **le mode de transport le moins coûteux pour la collectivité** en termes d’infrastructures et d’externalités. Cela est illustré par l’infographie ci-dessous :



Le transport aérien reste par ailleurs **un secteur résolument engagé vers la décarbonation de ses activités**. Un transport aérien décarboné sera le moyen le plus efficace de répondre aux besoins de déplacement de nombreux Français. Ses représentants appellent les pouvoirs publics à contribuer aux investissements nécessaires - notamment dans le domaine des carburants alternatifs durables (SAF) - permettant d’atteindre l’objectif de neutralité carbone que s’est fixé l’Union européenne.

La FNAM assure qu’une taxation supplémentaire du transport aérien n’aiderait en rien à cette transition énergétique et priverait au contraire certains passagers de l’accès à un mode de transport sûr et compétitif. Elle serait par ailleurs particulièrement malvenue dans une période de crise inédite liée à la pandémie mondiale de Covid-19 où le secteur et ses salariés sont particulièrement touchés et vulnérables.

Pour toute demande d’interviews avec **Alain Battisti**, Président, et/ou **Laurent Timsit**, Délégué Général de la FNAM, contactez Laure Marsac : laure@groupeexpression.fr • 06 32 30 68 44

À propos de la FNAM - Fédération Nationale de l’Aviation et de ses Métiers

La FNAM est la principale organisation professionnelle du secteur aérien représentant plus de 95 % du transport aérien français. Au travers de 7 groupements professionnels dont la CSTA (Chambre Syndicale du Transport Aérien) et la CSAE (Chambre Syndicale de l’Assistance en Escale), elle fédère 9 métiers et représente plus de 370 entreprises, soit plus de 100 000 emplois dont 65 000 en compagnies aériennes, 15 000 dans l’assistance en escale et gestionnaire d’aéroports et près de 20 000 dans les autres secteurs. La FNAM représente les intérêts collectifs de la profession sur les questions économiques, sociales, environnementales, techniques et réglementaires.

– Plus d’informations sur www.fnam.fr –

Fiches pratiques, communiqués, visuels et vidéos disponibles en téléchargement libre sur simple inscription [sur le Press Office de GroupExpression](#)

Contacts Presse | Agence GroupExpression | Laure Marsac | laure@groupeexpression.fr | 06 32 30 68 44

